

Le second confinement interrompt la reprise économique en Île-de-France

Insee Conjoncture Île-de-France • n° 33 • Avril 2021

Au quatrième trimestre 2020, en Île-de-France, les restrictions sanitaires associées à l'épidémie de Covid-19 donnent un coup d'arrêt à la reprise économique amorcée au troisième trimestre. L'Île-de-France perd ainsi 23 000 emplois salariés sur le trimestre (- 0,4 %), une diminution plus prononcée qu'en France (- 0,1 %). Comme au printemps 2020, la région est davantage impactée que le reste du pays par les mesures de freinage de l'épidémie, de par sa spécialisation sectorielle (tourisme, culture...). Le nombre de nuitées enregistrées par les hôtels franciliens a été divisé par cinq par rapport au quatrième trimestre 2019, une chute plus marquée que dans le reste du pays.

L'emploi baisse à nouveau, mais moins qu'au premier confinement

Après un troisième trimestre marqué par des créations importantes d'emplois (+ 89 000), l'emploi diminue en Île-de-France au quatrième trimestre 2020, sous l'effet des nouvelles restrictions mises en place fin octobre. La perte nette est ainsi de 23 000 emplois salariés par rapport au trimestre précédent (- 0,4 %) ► **figure 1**. Cette baisse est cependant moins forte que durant les deux premiers trimestres de l'année (respectivement - 97 000 et - 72 000). Cependant, elle est plus marquée qu'en France entière (- 0,1 %).

Le déclin de l'emploi est particulièrement marqué dans le tertiaire marchand (- 33 000). Les pertes d'emplois sont fortes dans l'hébergement-restauration (- 3,8 %) mais moindres qu'en France entière (- 4,9 %). Les « autres activités de services » sont également fortement impactées (- 2,1 %).

L'industrie est aussi concernée par la baisse (- 3 000 emplois), de manière plus prononcée qu'au trimestre précédent (- 1 000) ► **figure 2**. Avec une perte nette de 800 emplois (- 1,3 %), le secteur des industries de matériel de transport est particulièrement touché.

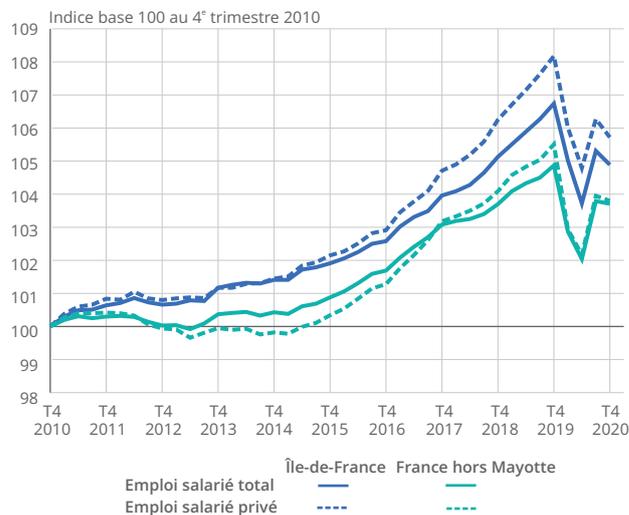
En raison de la fermeture en novembre des commerces non essentiels, les pertes d'emplois concernent également le secteur du commerce (- 1,1 %). À l'inverse, les effectifs progressent dans le secteur du transport et entreposage (+ 0,8 %). Les emplois intérimaires progressent aussi (+ 6 000) mais nettement moins qu'au troisième trimestre (+ 21 000).

Seuls le Val-d'Oise (+ 0,1 %) et la Seine-Saint-Denis (+ 0,2 %) gagnent des emplois ce trimestre. Pour la Seine-Saint-Denis, cela s'explique en partie par la forte reprise (+ 17,2 %) de l'intérim. À l'inverse, la baisse de l'emploi est particulièrement prononcée dans les Hauts-de-Seine et à Paris (- 0,6 %), en raison des pertes

élevées dans l'hébergement-restauration, les activités scientifiques et techniques et les autres activités de service.

Sur l'ensemble de l'année 2020, plus de 100 000 emplois ont ainsi été détruits dans la région, plus du tiers des pertes nationales (- 284 000). L'intérim (- 13 300 emplois en un an) et les autres services marchands (- 100 000) ont été particulièrement mis à contribution en Île-de-France. *A contrario*, dans la construction, les

► 1. Évolution de l'emploi salarié

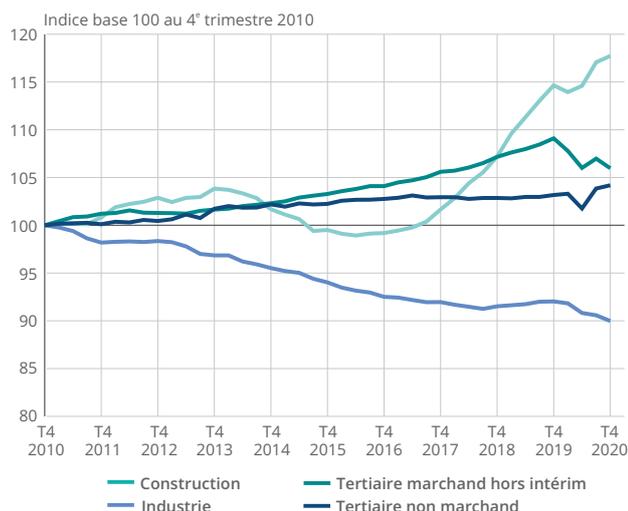


Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France



Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

créations d'emplois se sont poursuivies à un rythme élevé avec 8 100 emplois supplémentaires en un an (+ 2,7 %). Cela constitue néanmoins un ralentissement par rapport aux 19 400 emplois créés dans ce secteur en 2019 (+ 6,9 %).

Nouvelle baisse « en trompe-l'œil » du taux de chômage

Au quatrième trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,7 % de la population active, en baisse de 0,7 point par rapport au troisième trimestre ► **figure 3**. En France (hors Mayotte), la baisse est plus importante (- 1,1 point) conduisant à un taux proche de celui de l'Île-de-France. Les mesures de confinement de fin octobre à mi-décembre ont réduit la disponibilité des personnes recherchant un emploi et leurs possibilités de recherche active : bien que privées d'emploi, la plupart de ces personnes n'ont pu être comptabilisées comme au chômage durant cette période.

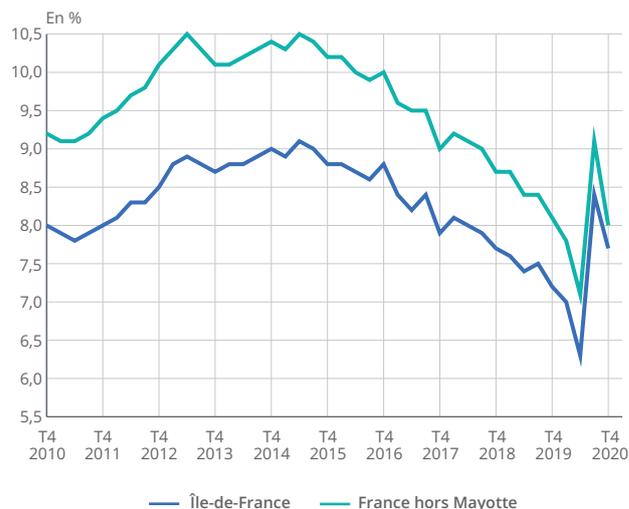
Le taux de chômage baisse de ce fait significativement dans l'Essonne (- 1,0 point), en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis (- 0,9 point). Toutefois, ce dernier département reste celui où le taux de chômage est le plus élevé (11,1 % de la population active), devant le Val-d'Oise (8,9 %). C'est dans le département des Yvelines que le taux est le plus bas (6,7 %), juste devant Paris, l'Essonne et les Hauts-de-Seine (6,8 %).

Sur l'ensemble de l'année 2020, le taux de chômage augmente de 0,5 point en Île-de-France, alors qu'il diminue très légèrement en France hors Mayotte (- 0,1 point).

La demande d'emploi ne diminue pas en Île-de-France

Au quatrième trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et n'ayant auparavant exercé aucune activité (catégorie A) reste stable en Île-de-France par rapport au troisième trimestre, à 755 230 personnes en moyenne, alors qu'il diminue en France métropolitaine (- 2,7 %). En particulier, la demande d'emploi relative à une main-d'œuvre qualifiée, très présente dans la région, progresse. C'est le cas notamment des cadres des services administratifs, comptables et financiers, des ingénieurs de l'informatique et des cadres commerciaux et technico-commerciaux, pour lesquels le nombre de demandeurs d'emploi

► 3. Taux de chômage



Données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

► Avertissement sur le marché du travail

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

a particulièrement augmenté dans la région ce trimestre, surtout chez les moins de 25 ans.

Durant le quatrième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) augmente plus modérément qu'en France métropolitaine (+ 0,4 %, contre + 1,2 %). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) est stable en Île-de-France alors qu'il baisse en France métropolitaine (+ 0,1 % contre - 1,3 %). Cette stabilité cache de fortes disparités selon l'ancienneté des demandeurs : - 2,5 % pour les demandeurs inscrits depuis moins d'un an, contre + 3,1 % pour ceux inscrits depuis un an ou plus.

Ralentissement de la reprise des créations d'entreprises au quatrième trimestre 2020

Observée depuis mai 2020, la reprise des créations d'entreprises se poursuit au quatrième trimestre 2020 en Île-de-France (+ 13,8 % par rapport au troisième trimestre 2020) mais à un rythme moindre qu'entre les deuxième et troisième trimestres (+ 40 %). En effet, les créations d'entreprises augmentent en octobre par rapport à septembre (+ 4,9 %) mais se rétractent ensuite (- 12,2 % en novembre puis - 4,2 % en décembre), en lien avec le second confinement. En glissement annuel, l'augmentation est de 16,4 %, à l'identique de celle observée au niveau national (16,5 %) ► **figure 4**.

Près du tiers des créations en Île-de-France concernent les activités des transports et du commerce, contre seulement un quart il y a un an. Durant cette période, la progression est la plus forte dans le secteur des transports. Cela tient au doublement des

► 4. Créations d'entreprises en Île-de-France

	Créations d'entreprises		Évolution des créations d'entreprises (en %)				
	T4 2019	T4 2020	T4 2020 / T4 2019	T4 2020 / T3 2020	Oct. / sept. 2020	Nov. / oct. 2020	Déc. / nov. 2020
Industrie	1 747	1 850	5,9	17,8	5,3	-12,0	17,4
Construction	4 381	4 838	10,4	10,5	12,4	-14,4	-8,2
Commerce, transports, hébergement, restauration	18 944	28 924	52,7	13,8	9,3	-9,4	-9,3
dont Commerce	7 477	10 206	36,5	14,9	12,0	-9,1	-5,8
Transports	9 306	15 504	66,6	10,1	6,8	-11,9	-15,8
Hébergement-restauration	2 161	3 214	48,7	31,4	15,3	4,0	11,4
Information et communication	5 091	5 299	4,1	19,6	11,9	-6,6	-5,2
Activités financières	2 090	2 301	10,1	40,0	23,1	2,3	29,1
Activités immobilières	2 176	2 465	13,3	22,3	10,8	-18,4	16,1
Activités de services*	20 098	19 588	-2,5	17,4	5,8	-11,5	-3,3
Enseignement, santé, action sociale	5 936	5 762	-2,9	-4,0	-22,3	-21,2	-10,2
Autres activités de services	5 112	5 281	3,3	7,5	1,4	-24,7	4,3
Total Île-de-France	65 575	76 308	16,4	13,8	4,9	-12,2	-4,2
Total France	214 896	250 366	16,5	9,6	4,3	-13,1	-1,7

* Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (niveau A10, NAF rév 2).

Champ : activités marchandes hors agriculture, y compris micro-entrepreneurs. Données brutes.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

créations d'entreprises dans les activités de poste et de courrier, incluant notamment les services de livraison à domicile. Dans le commerce, le nombre des entreprises créées augmente de 36,5 %, en particulier celles de vente sur catalogue (+ 1 600 entreprises). Ces activités (livraison à domicile, commerce en ligne...) ont en effet été particulièrement sollicitées pendant la crise sanitaire et les restrictions de déplacement. Bien que sévèrement touché par les restrictions d'ouverture, le secteur de l'hébergement-restauration fait partie des secteurs qui affichent une des plus fortes croissances ce trimestre (+ 48,7 % en glissement annuel). Entre décembre 2019 et décembre 2020, le nombre cumulé de défaillances d'entreprises diminue de 35,7 % en Île-de-France, baisse un peu moins marquée qu'au niveau national (- 39,1 %). Comme les trimestres précédents, cette chute ne reflète pas tout à fait la réalité économique, puisqu'un certain nombre d'entreprises en difficulté se maintiennent grâce aux dispositifs de soutien accordés par l'État dans le cadre de la crise sanitaire.

La situation se dégrade à nouveau dans le secteur de la construction

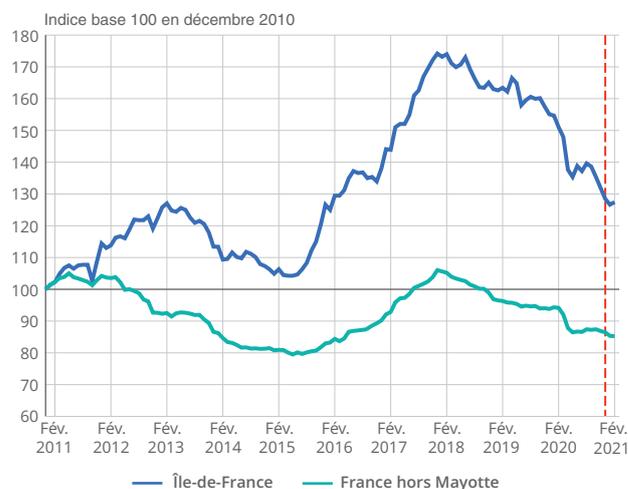
Après une stabilisation des mises en chantier au troisième trimestre 2020, la construction francilienne souffre des nouvelles restrictions sanitaires mises en place au cours du quatrième trimestre 2020. Ainsi, un total de 61 500 logements ont été mis en chantier entre janvier et décembre 2020, ce qui représente une diminution de 19,1 % sur un an, plus sévère que sur l'ensemble de la France hors Mayotte (- 9,3 %) ► **figure 5**. En 2020, le volume de logements commencés est en deçà de la cible de 70 000 par an fixée par la loi du Grand Paris. Un nombre équivalent (61 100) de logements ont été autorisés à la construction en Île-de-France au cours de l'année 2020. Cela représente une baisse de 25,2 % sur un an, plus prononcée qu'en France hors Mayotte (- 14,7 %). Bien qu'amorcé à la mi-2018, l'essoufflement des autorisations de logements neufs s'est accentuée depuis le début de la crise sanitaire. Concernant les ventes de logements neufs en Île-de-France, la diminution se poursuit au quatrième trimestre 2020, à - 29,4 % sur un an, à un rythme toutefois moins soutenu que les trois trimestres précédents. Cette diminution est plus marquée qu'en France métropolitaine (- 18,8 % sur un an). Après une chute au troisième trimestre 2020 (- 3,2 %), les prix de vente franciliens des appartements neufs reprennent leur croissance au quatrième trimestre (+ 2,2 %). Concernant les appartements anciens, les prix de vente ont augmenté de 0,3 % entre les

troisième et quatrième trimestres et de 6 % en glissement annuel. À Paris, l'évolution trimestrielle est négative (- 0,2 %) et, sur un an, la hausse se poursuit mais à un rythme plus modéré que les trois années précédentes (+ 5,4 %). Pour les locaux d'activité, la diminution des surfaces de plancher autorisées continue au quatrième trimestre 2020 en Île-de-France, à - 18,5 % sur un an, un chiffre similaire à celui observé en France hors Mayotte (- 19,2 %). Concernant les mises en chantier, la chute sur un an est plus marquée en Île-de-France (- 29,8 %) que sur l'ensemble de la France hors Mayotte (- 16,3 %).

La fréquentation hôtelière est toujours en berne en Île-de-France

Au quatrième trimestre 2020, le nombre de nuitées s'établit à 3,5 millions, soit 79,9 % de moins qu'au cours du même trimestre en 2019 (contre - 63,6 % en France métropolitaine) ► **figure 6**. La chute, observée les trimestres précédents (- 92,1 % entre

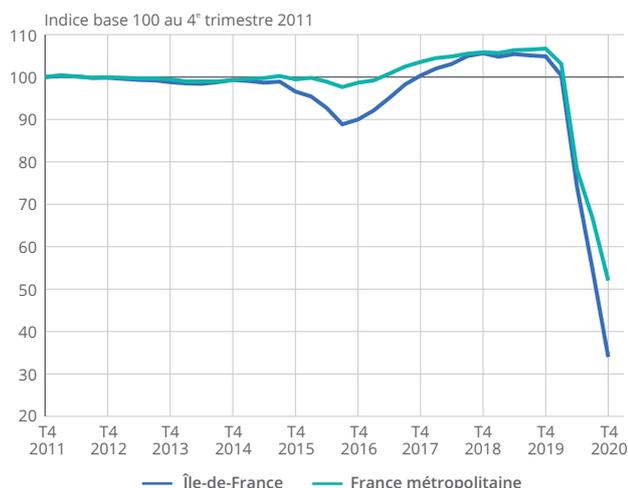
► 5. Évolution du nombre de logements commencés



Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDeS, Sit@del2.

► 6. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul du nombre de nuitées des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2011. Les données sont définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

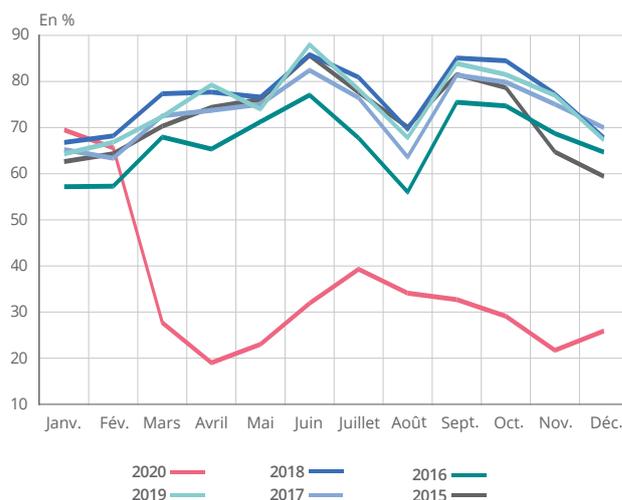
les deuxièmes trimestres 2019 et 2020 et - 68,9 % entre les troisièmes trimestres 2019 et 2020), se poursuit à un rythme soutenu. Durant le mois d'octobre, la fréquentation hôtelière enregistre les moins mauvais résultats du trimestre. Environ 90 % des hôtels sont ouverts avec un taux d'occupation toujours bas (29,1 %) ► **figure 7**. Le nombre de nuitées baisse légèrement par rapport à septembre (- 7 %). La situation se dégrade nettement durant les deux derniers mois de l'année, du fait principalement du second confinement entre le 30 octobre et le 15 décembre et de ses restrictions de circulation. En novembre, 54 % des hôtels franciliens étaient ouverts (contre 59 % en France métropolitaine) mais ils n'étaient occupés qu'au cinquième de leur capacité. Le nombre mensuel de nuitées accuse donc un net repli (- 56,4 % par rapport à octobre). En décembre, ce nombre des nuitées repart à la hausse (+ 24,1 % par rapport à novembre), ce qui peut s'expliquer par l'allègement partiel des restrictions de déplacement à partir du 15 décembre. Le taux d'occupation des hôtels se redresse légèrement (26 %) mais la moitié des hôtels sont toujours fermés dans la région.

► Contexte national - En France, la baisse d'activité économique liée au deuxième confinement a été plus limitée que prévu

Au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a conduit à une baisse du PIB d'ampleur plus limitée que le premier (- 1,4 % par rapport au troisième trimestre), affectant surtout les secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions (hébergement-restauration, transports, loisirs...). La consommation des ménages a davantage diminué (- 5,4 %), du fait de la fermeture des commerces « non-essentiels » en novembre et malgré le net rebond observé en décembre. Au total, en moyenne annuelle, le PIB français a diminué de 8,2 % en 2020.

Début 2021, le renforcement des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux...) aurait limité la reprise de la consommation. La production industrielle a quant à elle à nouveau progressé en janvier, accentuant le contraste avec les services les plus affectés.

► 7. Évolution du taux d'occupation des hôtels en Île-de-France



Les données du dernier mois affiché sont provisoires.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Le tourisme en Île-de-France est plus impacté que dans le reste de la France car il s'agit d'un tourisme urbain : au dernier trimestre 2020, les nuitées effectuées dans la région ne représentent plus que 21 % de l'ensemble des nuitées dans le pays contre 38 % à la même époque en 2019. La région concentre la moitié de la baisse nationale de fréquentation. L'Île-de-France subit le net recul des séjours des touristes non résidents et de la clientèle d'affaires en lien avec l'annulation d'un grand nombre de salons et autres manifestations commerciales. ●

Samuel Deheeger, Sylvie Druelle, Cécile Le Fillâtre, Jean-Philippe Martin (Insee), Benoît Trinquier (Direccte Île-de-France)

► Contexte international - La reprise économique reste tributaire de la situation sanitaire

En 2020, la crise sanitaire a affecté l'ensemble des économies occidentales, en particulier les secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration, provoquant un recul inédit de la consommation privée. Au quatrième trimestre, la production industrielle s'est maintenue, tandis que la consommation a davantage été affectée par le renforcement des mesures de restrictions (confinements et couvre-feux notamment). Le maintien de ces mesures en Europe depuis le début de l'année 2021 fait craindre une nouvelle baisse de l'activité dans les pays les plus touchés.

► Pour en savoir plus

- **Leclerc H., Pouget J., Poulon P., Simon O.**, « Un an après... », Insee, *Note de conjoncture*, mars 2021.
- *Notes et points de conjoncture* 2020 et 2021, Insee, depuis fin mars 2020.
- **Chevrot J., Deheeger S., Druelle S., Herbet-Simon J., Trinquier B.**, « L'économie francilienne rebondit au troisième trimestre mais moins vite qu'au niveau national », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 32, janvier 2021.

